

## **ANNEXE 1**

### **LISTE DES PIÈCES ADMINISTRATIVES A FOURNIR POUR L'ELABORATION DU DOSSIER QUALIBAT**

- Extrait KBIS/justificatif d'inscription au Registre des Métiers
- Attestation de l'URSSAF et de la Caisse des Congés Payés du paiement des cotisations datant de moins de trois mois
- Attestation sur l'honneur du bon paiement des impôts et taxes
- Justificatif d'immatriculation INSEE : SIRENE et code NAF
- Justificatif de l'identité du responsable légal, ou à défaut, du responsable technique, et copie des diplômes ou justificatifs d'expérience professionnelle de la personne disposant de l'expérience professionnelle nécessaire (responsable légal ou technique)
- Justificatif du paiement des assurances responsabilité civile et décennale
- Justificatif de la garantie de la société par un contrat d'assurance en responsabilité travaux pour l'activité dans laquelle la qualification est demandée
- Nom des compagnies d'assurances et numéro des contrats
- Etat de sinistralité sur trois ans auprès de la compagnie d'assurances

VOUS DEVEZ JUSTIFIER DE

- existence légale,
- validité de vos assurances et de leur taux de sinistralité,
- le taux de sous-traitance et de recours à l'intérim,
- les moyens humains et matériels dont vous disposez,
- vos références de chantiers récents accompagnés de justificatifs techniques.

Délivrées pour 4 ans, les qualifications QUALIBAT font l'objet d'un contrôle et d'un suivi annuel sur les critères administratifs (assurance, effectif, chiffres d'affaires...) permettant de mettre à jour le certificat de l'entreprise.